

ETI

Enquête
annuelle
2012

LA CONJONCTURE DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services



oseo

Sommaire

Synthèse_ PAGE 03_

1 Activité_ PAGE 04_

2 Emploi_ PAGE 06_

3 Situation financière_ PAGE 07_

4 Croissance interne_ PAGE 08_

5 Croissance externe_ PAGE 08_

6 Financements externes_ PAGE 10_

7 Méthodologie_ PAGE 11_

Synthèse

LES ETI POURSUIVENT LEUR CROISSANCE À UN RYTHME QUELQUE PEU RALENTI PAR LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES EN EUROPE

En mars 2012, les ETI nationales, dont la tête de groupe se situe en France, sont un peu moins optimistes sur leurs perspectives de croissance pour l'année en cours qu'en 2011. Le facteur positif déterminant reste l'innovation, beaucoup plus que les performances à l'international du fait du climat récessif qui affecte l'Europe, principal débouché extérieur des ETI.

Les effectifs sont prévus en hausse sensible, tant en France qu'à l'étranger, conséquence des stratégies toujours dynamiques de croissance externe et de création de nouvelles filiales. Les plus grosses ETI et celles qui sont déjà bien implantées à l'étranger prévoient les plus fortes augmentations.

24 % des ETI ont créé au moins une filiale en 2011, en France ou à l'étranger, et 22 % font part de projets pour 2012. En outre, trois entreprises de taille intermédiaire sur dix ont pris des participations dans des entreprises existantes l'an dernier et un tiers envisagent de le faire cette année.

Les projets de développement à l'international demeurent nombreux en 2012, 14 % des ETI prévoyant de créer au moins une nouvelle filiale ou co-entreprise à l'étranger, l'Asie talonnant maintenant l'Europe. Dans un cas sur quatre, ce serait la première implantation réalisée en dehors de l'Hexagone.

L'ensemble des investissements de croissance internes et externes effectués en 2011 ont été financés en moyenne à hauteur de 53 % par autofinancement et 43 % par recours à l'endettement et au crédit bancaire, pratiquement comme en 2010. Conséquence du net ralentissement conjoncturel en Europe et de la crainte de durcissement des trésoreries dans les mois à venir, les ETI souhaitent recourir davantage à l'endettement et aux concours bancaires qu'à l'autofinancement.

En 2011, la situation financière des ETI est le plus souvent demeurée bonne, ce qui leur a permis d'obtenir les crédits de trésorerie et à l'investissement nécessaires. Toutefois, 6 % d'entre elles, soit 2 points de plus qu'en 2010, disent avoir été privées de tout soutien bancaire pour le financement de leur exploitation courante ou de leurs projets d'investissements qui ont dû être annulés ou reportés.

Une entreprise sur cinq estime être freinée dans son développement par une insuffisance de fonds propres ou un endettement excessif. En revanche, 31 % des ETI déclarent être actuellement pénalisées par le resserrement des conditions d'accès au crédit, contre seulement 21 % un an plus tôt. En outre, la hausse du coût du crédit commence à être ressentie, surtout pour les prêts à long terme, même si les garanties exigées par les établissements financiers pèsent un peu plus fortement.

1/Activité

DES PRÉVISIONS DE CROISSANCE MODÉRÉES POUR 2012

Les prévisions de croissance en 2012 sont sensiblement inférieures à celles de l'année précédente. En mars-avril 2012, 46 % des ETI anticipent une hausse de leur activité pour l'année en cours, contre 14 % une diminution, soit un solde prévisionnel⁽¹⁾ à + 32. Celui-ci atteignait + 49 dans l'enquête de mars 2011.

La taille de l'ETI, en termes d'effectif salarié total, est très discriminante sur les perspectives d'évolution de l'activité. Le solde prévisionnel pour 2012 marque un recul de 30 points sur un an chez les ETI de moins de 250 salariés⁽²⁾, à + 12, tandis qu'il ne perd que 10 points, à + 43, chez celles de 500 à 4 999 salariés.

Les perspectives de croissance diminuent dans tous les secteurs d'activité, celui des services⁽³⁾ (solde à + 40) demeurant plus optimiste que celui de l'industrie et de la construction (+ 31) et que le groupe « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » (+ 27).

Signe du ralentissement général de la conjoncture mondiale, et notamment de la stagnation économique en Europe, les perspectives d'activité des ETI ne croissent plus avec leur degré d'internationalisation, contrairement à 2011. En revanche, les ETI classées « innovantes » demeurent deux fois plus optimistes, avec un solde prévisionnel à + 40, que celles qui n'ont pas innové au cours des trois dernières années (+ 20).

PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ DES ETI EN 2012

en solde d'opinion

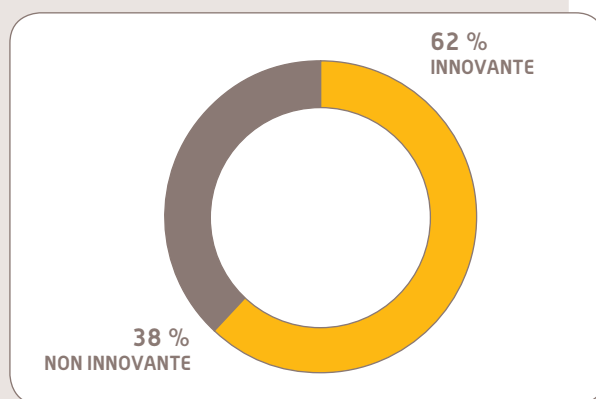
	PART DES ETI CONCERNÉES	SOLDE D'OPINION (RAPPEL MARS 2011)
Taille		
Moins de 250 salariés	16 %	+ 12 (+ 46)
250 à 499 salariés	37 %	+ 27 (+ 48)
500 à 4 999 salariés	47 %	+ 43 (+ 53)
Secteurs		
Industrie, construction	34 %	+ 31 (+ 49)
Commerce, transports, hébergement	35 %	+ 27 (+ 40)
Services	31 %	+ 40 (+ 61)
Part du CA à l'international en 2011		
Moins de 5 %	58 %	+ 32 (+ 39)
5 % à moins de 25 %	18 %	+ 32 (+ 60)
25 % et plus (ETI très internationalisées)	24 %	+ 32 (+ 59)
Classification « innovantes »		
ETI innovantes	62 %	+ 40 (+ 60)
ETI non innovantes	38 %	+ 20 (+ 33)
Ensemble des ETI	100 %	+ 32 (+ 49)

Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

Lecture : 16 % des ETI emploient moins de 250 salariés. Le solde prévisionnel d'évolution de leur activité en 2012 est faiblement positif, à + 12, contre + 46 prévu en mars 2011 pour cette année-là.

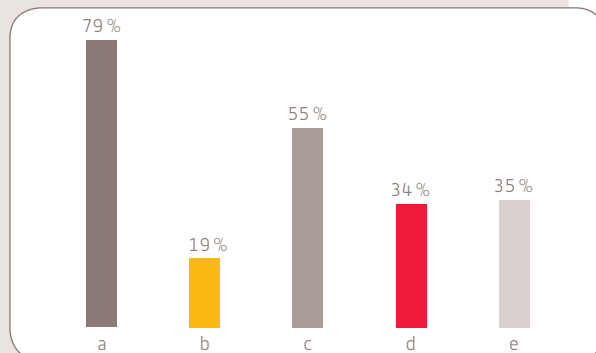
ETI et innovation

RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE INNOVANT



ETI INNOVANTES : CARACTÉRISATION DES ACTIONS

(au cours des 3 dernières années)



Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins une des 5 mesures suivantes au cours des 3 dernières années :

- financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D ;
 - acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ;
 - déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ;
 - développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré ;
 - commercialisé un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation.
- De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

[1] Solde d'opinion : cf. méthodologie.

[2] Définition des ETI : cf. méthodologie.

[3] Activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de soutien, information et communication, enseignement santé et action sociale, activités immobilières, activités financières et autres activités de services.

LES EXPORTATIONS RÉALISÉES EN 2011 ONT ÉTÉ À PEU PRÈS CONFORMES AUX OBJECTIFS MAIS LES ANTICIPATIONS D'ÉVOLUTION EN 2012 SONT PRUDENTES.

Les ETI qui réalisent au moins le quart de leur activité à l'international ont dépassé leurs objectifs (indicateur en solde d'opinion à + 11), contrairement à celles dont le poids de l'international dans l'activité est compris entre 5 % et 25 % (indicateur à - 17).

Les perspectives d'évolution des ventes à l'étranger en 2012 sont assez modérées, avec un solde d'opinion prévisionnel à + 24 (contre + 53 en 2011) pour les ETI « fortement internationalisées » et + 17 (au lieu de + 36) pour les « moyennement internationalisées ».

LA DEMANDE EST ATTENDUE TOUT JUSTE STABLE EN 2012, MAIS LES ANTICIPATIONS RESTENT POSITIVES POUR LES ETI QUI INNOVENT ET LES PLUS ENGAGÉES À L'INTERNATIONAL.

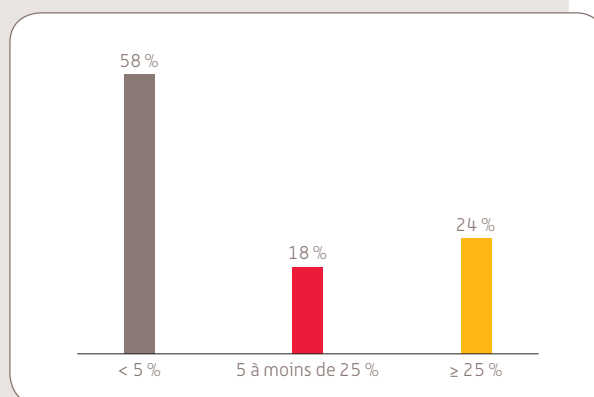
Le jugement sur le niveau des carnets de commandes ou réservations de 2011 est légèrement positif, avec un solde d'opinion à + 5⁽⁴⁾, soit un peu mieux que douze mois plus tôt (solde nul). En 2011, la demande s'est significativement redressée dans l'industrie-construction (solde à + 12 contre - 1). L'appréciation du niveau des carnets de commandes de l'année précédente est sensiblement meilleure chez les ETI suivantes :

- classées innovantes (solde de + 9, à comparer à + 2 en mars 2011),
- au moins le quart de l'activité à l'international (+ 21, vs + 3),
- au moins le quart des effectifs à l'étranger (+ 33, contre + 8).

Cependant, les anticipations d'évolution de la demande en 2012 sont très mitigées, 19 % des ETI tablant sur une augmentation et 18 % sur une diminution, soit un solde des opinions négatif à - 1. Cet indicateur avancé est significativement supérieur à la moyenne chez les ETI innovantes (+ 4, contre - 8 pour les non innovantes) et chez les mieux positionnées à l'international. De ce point de vue, les ETI situées en Île-de-France sont plus optimistes que celles des autres régions, avec un solde de + 6 contre - 5.

Activité des ETI à l'international

RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



Degré d'internationalisation

- Pas ou peu : < 5 % du CA
- Moyennement : 5 % à - de 25 % du CA
- Fortement : ≥ 25 % du CA

Deux ETI sur cinq ont une activité à l'international.

Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 16 % et 24 % des ETI font au moins le quart de leur activité en dehors de l'Hexagone.

La taille des ETI a peu d'influence sur le poids moyen de l'international dans l'activité consolidée : il est de 13 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 19 % pour celles de 500 à 4999 salariés. En revanche, l'innovation est un facteur très discriminant : les ETI classées innovantes font en moyenne 22 % de leur activité à l'international, soit près de 4 fois plus que les « non innovantes ».

En moyenne, 58 % de l'activité internationale des ETI se fait au sein de l'Union européenne et 42 % dans le reste du monde.

Source : enquête OSEO - DGClS auprès des ETI.

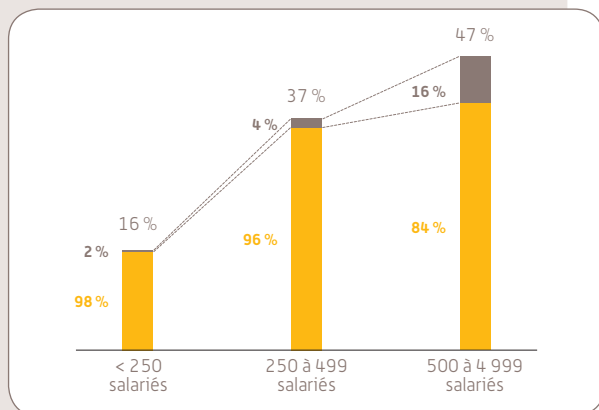
[4] Solde des pourcentages des opinions opposées : 18 % « bien garnis » moins 13 % « faibles » en 2011

2/ Emploi

POURSUITE DE LA HAUSSE DES EFFECTIFS PRÉVUE EN 2012, PLUS RAPIDE TANT EN FRANCE QU'À L'ÉTRANGER CHEZ LES ETI INNOVANTES ET INTERNATIONALISÉES

Emploi

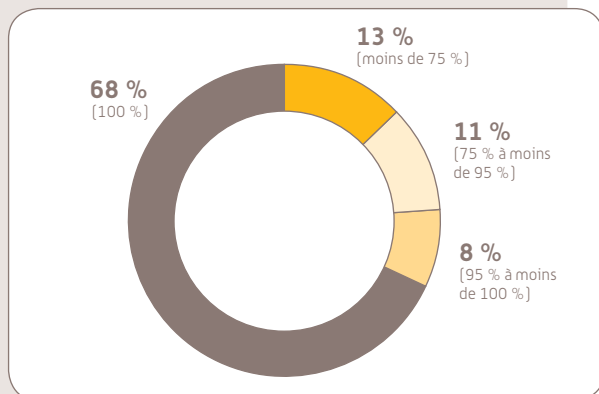
RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER



■ Effectif à l'étranger
 ■ Effectif en France

Plus de la moitié des ETI ont moins de 500 salariés. En 2011, 86 % des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 14 % à l'étranger.

RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART D'EFFECTIF EN FRANCE



Les ETI sont principalement implantées en France : 68 % y ont la totalité de leur effectif et 87 % y ont plus des 3/4. Les 13 % d'ETI ayant moins de 75 % de leur effectif en France sont très majoritairement des entreprises de 500 salariés ou plus.

Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DES ETI EN 2012

en solde d'opinion

	PART DES ETI CONCERNÉES	ÉTRANGER	FRANCE (RAPPEL MARS 2011)
Taille en 2011 (effectif total)			
Moins de 250 salariés	16 %	- 5	+ 6 (+18)
250 à 499 salariés	37 %	+ 12	+ 19 (+22)
500 à 4 999 salariés	47 %	+ 22	+ 25 (+28)
Secteurs			
Industrie, construction	34 %	+ 22	+ 18 (+19)
Commerce, transports, hébergement	35 %	+ 2	+ 12 (+18)
Services	31 %	+ 20	+ 29 (+34)
Part du CA à l'international en 2011			
Moins de 5 %	58 %	+ 4	+ 19 (+20)
5 % à moins de 25 %	18 %	+ 10	+ 14 (+33)
25 % et plus (ETI très internationalisées)	24 %	+ 31	+ 25 (+23)
Part des effectifs en France en 2011			
Moins de 75 % (ETI très internationalisées)	13 %	+ 38	+ 27 (+24)
75 % à moins de 95 %	11 %	+ 12	+ 20 (+31)
95 % à moins de 100 %	8 %	+ 15	+ 27 (+24)
100 %	68 %	+ 3	+ 17 (+22)
Classification « innovantes »			
ETI innovantes	62 %	+ 22	+ 24 (+29)
ETI non innovantes	38 %	- 2	+ 13 (+15)
Ensemble des ETI	100 %	+ 15	+ 20 (+23)

Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

D'ici la fin de l'année 2012, 32 % des ETI nationales pensent accroître leurs effectifs en France, alors que 12 % envisagent de les réduire, soit un solde d'opinion prévisionnel très positif à +20, à peine inférieur à celui de 2011 (+23).

Les anticipations d'accroissement des effectifs en 2012 augmentent significativement avec la taille salariale, tant en France qu'à l'étranger. Le solde prévisionnel des effectifs dans l'Hexagone croît de +6 chez les ETI de moins de 250 salariés à +25 chez celles de 500 à 4 999 salariés. Pour les effectifs à l'étranger, il passe de -6 à +22 respectivement.

3/Situation financière

LA TRÉSORERIE S'EST UN PEU TENDUE EN 2011 ET DEVRAIT SE DÉGRADER EN 2012, SAUF POUR LES ETI INNOVANTES ET PERFORMANTES À L'INTERNATIONAL

Sous l'angle sectoriel, les services affichent toujours les meilleures anticipations de croissance des effectifs en France (+ 29). Celles-ci se situent dans la moyenne dans le groupe « industrie et construction » (+ 18). L'ensemble « commerce, transports, hébergement et restauration » a des prévisions plus modérées et en sensible recul sur un an (+ 12, contre + 18). Seules les ETI de l'industrie et de la construction ont des soldes d'évolution prévisionnelle des effectifs à l'étranger (+ 22) dépassant ceux de la France (+ 18).

Pour ce qui concerne l'évolution des effectifs de leurs implantations situées à l'étranger, le cas échéant, le solde d'opinion ressort à + 15, soit un peu moins que pour les effectifs prévus dans l'Hexagone. Sans surprise, les ETI « très internationalisées », tant par le CA consolidé réalisé hors de France que par le poids des effectifs employés par les filiales à l'étranger, présentent un solde prévisionnel plus élevé pour les effectifs à l'étranger, soit + 31 et + 38 respectivement, que pour ceux des établissements en France, soit + 25 et + 27. Cependant, la croissance prévue de leurs effectifs sur le territoire national est aussi supérieure à celle de l'ensemble des ETI (+ 20).

Les perspectives d'évolution des effectifs en France en 2012 sont deux fois plus élevées chez les ETI innovantes (solde à + 24) que chez les non innovantes (+ 13). En grande majorité, les premières pensent également accroître leur personnel à l'étranger (+ 22), tandis que les secondes envisagent de le réduire quelque peu (- 2).

La situation de trésorerie des ETI s'est un peu durcie en 2011. En effet, 21 % des dirigeants estiment qu'elle a été « difficile » et 19 % seulement qu'elle a été « aisée ». Le solde d'opinion est ainsi négatif à - 2, contre + 3 un an auparavant.

Comme en 2011, la situation de trésorerie de l'année précédente est jugée au-dessus de la moyenne dans l'industrie et la construction, avec un indicateur à + 4 (après + 13), ainsi que dans les services, à + 5 (contre + 1). Elle est estimée significativement moins bonne dans le groupe « commerce, transports et hébergement », avec un solde d'opinion à - 13, en recul de 10 points sur un an. Les ETI très internationalisées^[5] et celles qui innovent indiquent une trésorerie plus souple que la moyenne, avec respectivement + 8 (après + 9) et + 5 (contre + 7).

Les prévisions d'évolution de la trésorerie en 2012 sont assez pessimistes, 22 % annonçant une dégradation contre 15 % seulement une amélioration, ce qui donne un solde d'opinion de - 7. Il est le plus négatif dans les services (- 13), chez les ETI non innovantes (- 20) ou encore dans les entreprises sans activité à l'international (- 13). À l'opposé, la trésorerie devrait se maintenir chez les ETI classées innovantes (solde nul) et chez celles qui réalisent au moins 5 % de leur activité à l'international (+ 1). L'état de la trésorerie devrait même sensiblement s'assouplir en 2012 chez les ETI très internationalisées qui emploient plus du quart de leurs effectifs à l'étranger (+ 13).

[5] ETI dont plus du quart des effectifs sont dans les implantations à l'étranger.

4/Croissance interne

BONNE TENUE EN 2011 MAIS MOINDRE PROGRESSION ATTENDUE EN 2012

Les ETI ont été interrogées sur l'évolution du volume global de leurs investissements physiques⁽⁶⁾ et immatériels⁽⁷⁾ de 2011 par rapport à ceux de 2010. Ils ont été déclarés en hausse par 43 % d'entre elles et en baisse par 17 %. Le solde d'opinion sur l'évolution des investissements de croissance au cours de l'année précédente ressort ainsi à + 27, contre + 25 dans l'enquête de 2011.

Cet indicateur est significativement plus élevé dans les ETI de 500 à 4 999 salariés (+ 33) que dans celles de moins de 500 salariés (+ 21). Il existe également une corrélation positive en fonction du degré d'internationalisation, l'indicateur passant de + 20 chez les ETI dont la totalité des effectifs est employée en France, à + 49 chez celles qui disposent d'au moins un quart de leurs effectifs à l'étranger.

Les intentions de développement des investissements en 2012 sont modérées, avec un indicateur prévisionnel à + 17, contre + 31 un an plus tôt. Les prévisions sont plus faibles que la moyenne dans le groupe « commerce, transports et hébergement », à + 11. Aucun autre facteur d'analyse n'est discriminant.

[6] Investissements physiques : immobilier, outil de production...
[7] Investissements immatériels : R&D, formation, labels...

5/Croissance externe

DE TRÈS NOMBREUSES OPÉRATIONS RÉALISÉES ET ENVISAGÉES, UN PEU PLUS SOUVENT PAR PRISE DE PARTICIPATIONS QUE PAR CRÉATION DE FILIALES

LE QUART DES ETI FRANÇAISES ONT CRÉÉ AU MOINS UNE FILIALE EN 2011 COMME EN 2010.

Plusieurs facteurs sont discriminants sur la création de filiales, indépendamment de la localisation nationale ou internationale de celles-ci. Le taux de création d'au moins une filiale en 2011 est significativement supérieur à la moyenne (25 %) pour les ETI des catégories suivantes :

- employant 500 à 4 999 salariés (33 %)
- innovantes (31 %)
- employant au moins 5 % de leurs effectifs à l'étranger (34 %)
- réalisant au moins 5 % de leur CA à l'international (36 %).

LES PROJETS DE CRÉATION DE NOUVELLES FILIALES EN 2012 SONT UN PEU MOINS FRÉQUENTS QU'EN 2011.

22 % des ETI envisagent de créer au moins une filiale dans l'année, soit 6 points de moins qu'en 2011.

Ici encore, la proportion d'entreprises ayant l'intention de créer une ou plusieurs filiales en 2012 est plus élevée que la moyenne dans les ETI présentant les caractéristiques suivantes :

- employant 500 à 4 999 salariés (28 %)
- classées innovantes (26 %)
- localisées en Île-de-France (29 %)
- ayant au moins 5 % de leurs effectifs à l'étranger (27 %)
- réalisant au moins le quart de leur CA à l'étranger (28 %).

TROIS ETI SUR DIX ONT PRIS DES PARTICIPATIONS DANS D'AUTRES ENTREPRISES EN 2011 ET UN TIERS ENVISAGE DE LE FAIRE EN 2012...

Les opérations de croissance externe par prise de participations dans des entreprises existantes sont un peu plus fréquentes que les créations de filiales. 30 % des ETI ont mené de telles opérations en 2011, tout comme en 2010. Par ailleurs, 34 % prévoient de prendre de nouvelles participations en 2012, contre 41 % en 2010.

Les ETI qui ont pris des participations en 2011 sont proportionnellement plus nombreuses dans les catégories suivantes :

- employant 500 à 4 999 salariés (43 %)
- secteur des services (34 %)
- classées innovantes (33 %)
- réalisant 5 % à 25 % de leur activité à l'international (43 %)
- employant au moins 5 % de leurs effectifs à l'étranger (38 %).

Les ETI présentant ce profil ont plus fréquemment que la moyenne (34 %) des projets de prise de participations en 2012. La localisation est également un facteur discriminant, 39 % des ETI d'Île-de-France prévoyant d'entrer au capital d'au moins une autre entreprise dans l'année, contre 31 % parmi celles implantées en région.

... ET UNE ETI SUR SEPT A UN PROJET FERME DE CRÉATION DE FILIALE OU DE PRISE DE PARTICIPATION À L'ÉTRANGER À COURT TERME, CONTRE UNE SUR SIX EN 2011

RÉPARTITION DES 14 % D'ETI AYANT UN OU PLUSIEURS PROJETS À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION (RAPPEL POUR 16 % EN 2011)

Union européenne	7 % (8 %)
Asie	5 % (5 %)
Europe hors UE	3 % (2 %)
Amérique latine	2 % (3 %)
Afrique + Océanie	2 % (3 %)
Amérique du Nord	2 % (1 %)

Source : enquête OSEO - DGCIIS auprès des ETI.

Lecture : 7 % des ETI ont un projet à court terme dans l'UE, contre 8 % en 2011.

L'Asie demeure la deuxième zone ciblée après l'Union européenne. Parmi les ETI qui ont des projets d'implantation à l'international, les 3/4 possèdent déjà au moins une filiale à l'étranger.

DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE MAJORITAIREMENT AUTOFINANCÉS EN 2011...

PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE DES ETI RÉALISÉS EN 2011 (RAPPEL EN 2010)

Autofinancement	53 % (52 %)
Apports en fonds propres	4 % (4 %)
Endettement, concours bancaires	43 % (44 %)
Ensemble	100 % (100 %)

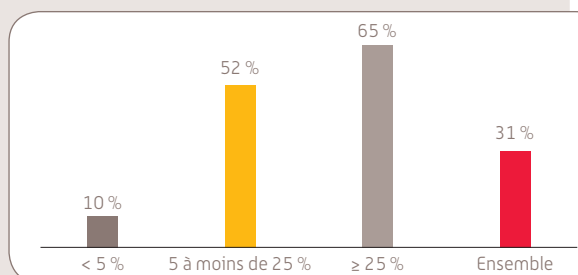
Source : enquête OSEO - DGCIIS auprès des ETI.

... AVEC LE SOUHAIT D'UN RECOURS ACCRU À L'ENDETTEMENT ET AUX CONCOURS BANCAIRES EN 2012.

Les investissements de croissance, tant internes qu'externes, étant prévus en faible hausse en 2012, les besoins de financement pourraient être légèrement supérieurs à ceux de 2011. Pour y répondre, les ETI pensent maintenir la part de l'autofinancement (solde prévisionnel à -2), mais souhaitent plus fortement recourir à l'endettement et aux concours bancaires (+24). Cependant, le financement par apports en fonds propres, limité à 4 % en 2011, resterait marginal avec un indicateur prévisionnel nul.

Implantation des ETI à l'étranger

PROPORTION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



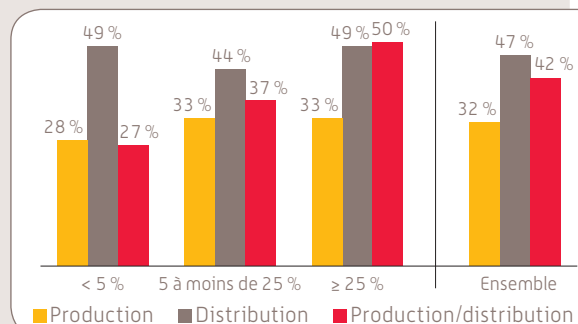
Base : ensemble de l'échantillon d'analyse.

Les ETI dans leur ensemble ont en moyenne 1,7 filiale implantée à l'étranger. Parmi les 24 % d'ETI fortement internationalisées en termes de CA, 64 % ont en moyenne 5,2 filiales hors de France. Toutefois, seules 31 % des ETI ont au moins une implantation à l'étranger.

L'analyse qui suit porte sur cette population.

Ces ETI ont en moyenne 5,6 filiales. Ce chiffre augmente bien évidemment avec le poids de l'international dans l'activité : les ETI très internationalisées, qui représentent la moitié de cette population (vs un quart pour l'ensemble des ETI), disposent en moyenne de 8,2 filiales hors de France et celles moyennement internationalisées 2,1 filiales. Les trois quarts des filiales et co-entreprises à l'étranger dépendent des ETI très internationalisées et 90 % d'ETI innovantes.

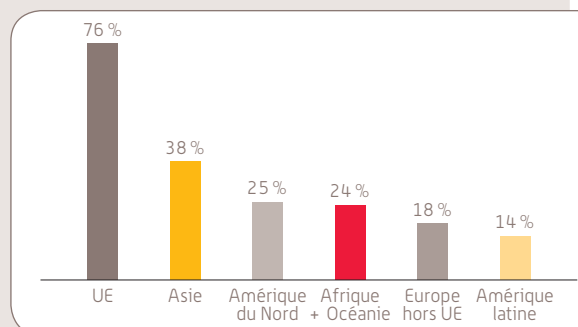
RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE LA FILIALE



Base : ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

La nature des implantations à l'étranger, de production et/ou de distribution, dépend du degré d'internationalisation. Parmi les ETI de cette population réalisant plus du quart de leur chiffre d'affaires hors de l'Hexagone, 83 % possèdent des filiales de production et assurent quasi toutes des fonctions de commercialisation/distribution.

ZONES D'IMPLANTATION À L'ÉTRANGER DES ETI



Base : ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne. Les trois quarts des ETI avec filiales étrangères y ont une ou plusieurs implantations. Plus du tiers également sont présentes en Asie.

Source : enquête OSEO - DGCIIS auprès des ETI.

6/Financements externes

L'ACCÈS RESTE LE PLUS SOUVENT AISÉ MALGRÉ UN CERTAIN RESSERREMENT

6 % DES ETI ONT EU DES DIFFICULTÉS MAJEURES D'ACCÈS AU CRÉDIT EN 2011, SOIT 2 POINTS DE PLUS QU'EN 2010.

Les entreprises ont été interrogées sur les difficultés qu'elles ont pu rencontrer dans l'accès aux concours bancaires de trésorerie ou à l'investissement au cours de l'année écoulée.

3 % seulement des ETI disent n'avoir pu obtenir aucune facilité de la part des banques pour le financement de leur exploitation courante en 2011, tout comme en 2010. La proportion est plus élevée dans l'industrie et la construction (5 %) et plus faible dans le groupe « commerce, transports, hébergement » (1 %). Les ETI régionales (5 %) apparaissent également plus concernées que celles d'Île-de-France (1 %).

Par ailleurs, 5 % des entreprises, au lieu de 3 % l'année précédente, ont dû annuler ou reporter leurs projets d'investissement, faute de pouvoir obtenir l'appui financier nécessaire auprès des établissements de crédit. Aucun facteur particulier n'est véritablement discriminant sur ce point.

En résumé, 6 % des ETI ont rencontré des difficultés majeures d'accès au crédit en 2011, tant pour le financement de leur trésorerie que pour celui de leurs projets d'investissement. Cela représente deux points de plus qu'en 2010.

Par ailleurs, 26 % des ETI déclarent avoir rencontré quelques difficultés pour financer leur exploitation courante ou leurs projets d'investissement en 2011.

Cependant, 68 % n'ont eu aucune difficulté particulière pour accéder aux concours de trésorerie ou à l'investissement, contre 71 % en 2010.

LE RESSERREMENT DES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT EST ASSEZ VIVEMENT RESENTI.

Trois types d'obstacles possibles au développement de leur entreprise, « le manque de fonds propres », « l'endettement excessif » et « le resserrement des conditions d'accès au crédit », ont été soumis à l'appréciation des répondants à l'enquête. Les deux premiers freins sont toujours cités en 2012 par une ETI sur cinq. En revanche, le durcissement des conditions d'accès au crédit est considéré comme un obstacle important par 31 % d'entre elles, contre 21 % seulement en 2011.

APPRÉCIATION DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT EN MARS 2012 (RAPPEL EN MARS 2011)

	IMPORTANT	FAIBLE	SANS EFFET
Manque de fonds propres	21 % (17 %)	39 % (37 %)	40 % (46 %)
Endettement excessif	19 % (18 %)	34 % (38 %)	39 % (44 %)
Resserrement des conditions d'accès au crédit	31 % (21 %)	38 % (38 %)	31 % (41 %)

Source : enquête OSEO - DGCS auprès des ETI.

LE COÛT DES CONCOURS DE TRÉSORERIE EST CONSIDÉRÉ PLUS CONTRAIGNANT QU'EN 2011.

En matière d'accès aux prêts bancaires à court terme, les garanties demandées à l'entreprise constituent toujours la principale contrainte, avec 27 % de citations, un peu moins toutefois qu'en mars 2011 (30 %). En revanche, le niveau actuel des taux d'intérêt est jugé plus contraignant, mentionné comme un obstacle important par 19 % des ETI contre 15 % un an auparavant.

APPRÉCIATION DES CONTRAINTES LIÉES AUX PRÊTS À COURT TERME EN MARS 2012 (RAPPEL EN MARS 2011)

	IMPORTANT	FAIBLE	SANS EFFET
Niveau des taux d'intérêt	19 % (15 %)	49 % (48 %)	32 % (37 %)
Coût d'assurance	10 % (11 %)	42 % (43 %)	48 % (46 %)
Garanties exigées	27 % (30 %)	38 % (35 %)	35 % (35 %)

Source : enquête OSEO - DGCS auprès des ETI.

LA HAUSSE DU PRIX DES PRÊTS À MOYEN ET LONG TERME PÈSE AUSSI PLUS NETTEMENT.

28 % des ETI citent le coût des concours bancaires à l'investissement comme une contrainte importante pour leur entreprise, soit 7 points de plus qu'en mars 2011. C'est presque autant que le poids des garanties exigées, coché par 35 % des entreprises de taille intermédiaire.

APPRÉCIATION DES CONTRAINTES LIÉES AUX PRÊTS À MOYEN ET LONG TERME EN MARS 2012 (RAPPEL EN MARS 2011)

	IMPORTANT	FAIBLE	SANS EFFET
Niveau des taux d'intérêt	28 % (21 %)	50 % (51 %)	22 % (28 %)
Coût d'assurance	13 % (15 %)	44 % (43 %)	43 % (42 %)
Garanties exigées	35 % (37 %)	40 % (35 %)	25 % (28 %)

Source : enquête OSEO - DGCS auprès des ETI.

7/Méthodologie

Ces résultats proviennent de la deuxième enquête de conjoncture menée conjointement par la DGCIS et OSEO auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales⁽⁸⁾, fin mars 2012. Cette enquête est actualisée chaque année.

DÉFINITION DES ETI

La nouvelle catégorie des *entreprises de taille intermédiaire* a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée par le décret de décembre 2008. Ce sont les entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des *petites et moyennes entreprises*⁽⁹⁾, et qui :

- d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les PME et les *grandes entreprises* (GE).

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

La population de référence des 3 036 ETI nationales, base de cette enquête, est composée des 552 ETI ayant répondu à l'enquête de conjoncture 2011 et de 2 484 entreprises qualifiées « ETI »⁽¹⁰⁾ par la DGCIS.

ÉCHANTILLON D'ANALYSE ET MÉTHODE DE REDRESSEMENT

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises fin mars 2012. Sur les 627 questionnaires reçus avant le 27 avril 2012, 477 questionnaires ont été validés pour constituer l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a été redressé en fonction des 3 critères :

- taille,
- secteur d'activité,
- région.

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (75 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

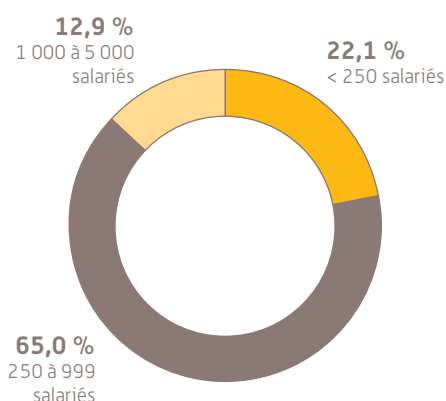
INDICATEUR OU SOLDE D'OPINION

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...). Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

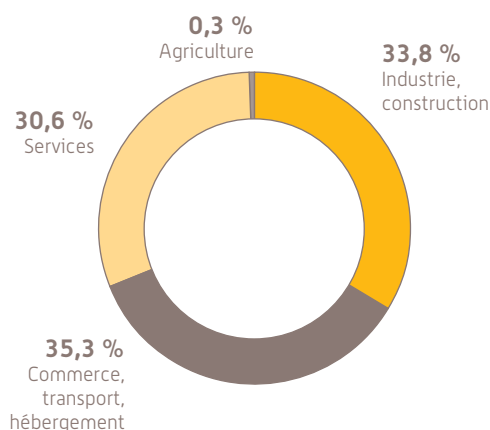
- Indicateurs en évolution = $[(\% \text{ « en hausse »}) - (\% \text{ « en baisse »})] \times 100$
- Indicateurs en niveau = $[(\% \text{ « aisé »}) - (\% \text{ « difficile »})] \times 100$

STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON

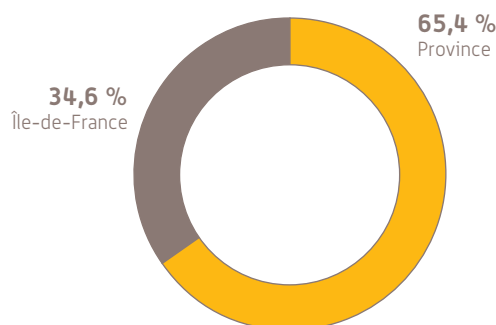
Taille



Secteur d'activité



Région



Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

(8) ETI dont la tête de groupe est en France.

(9) Entreprises employant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan annuel 43 millions d'euros.

(10) Les entreprises ont été sélectionnées à partir des bases Insee (Ficus et Lifi) et Diane 2009 éditée par le Bureau Van Dijk.

OSEO

27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél.: 01 41 79 80 00

oseo.fr



Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Nouvelle de Viarmes - 95200 Sarcelles - RCS B 628 200 230. Dépôt légal : juin 2012. Imprimé en France.
Réf. : 680200-02 - W I W & C I E
Ce document est imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué à 100 % à base de fibres provenant de forêts gérées de manière durable et contrôlées dans une usine certifiée ISO 14001 & EMAS, par un professionnel labellisé Imprim'Vert.